

vieux placements qui maintenant a diminué d'une manière sensible, mais nous espérons que dans un temps futur ces mêmes placements seront cotés plus avantageusement.

Nous avons ouvert pendant l'année 1471 nouveaux comptes et 385 ont été clos, le nombre de nos déposants est aujourd'hui de 13,613. La somme de \$3,816,788.60 a été reçue et celle de \$3,885,704.57 a été payée. Le montant dû aux déposants est de \$2,517,861.33. Les valeurs de la Caisse ont été examinées avec soin, par le Vice-Président l'Honorable Isidore Thibault et les deux auditeurs en présence du Président, du Secrétaire-Trésorier et du Comptable. Le rapport ci-annexé des auditeurs fait voir que le tout est parfaitement correct et en bon ordre. L'Inspecteur M. P. Legaré fait régulièrement, au moins une fois par semaine, la visite des différents bureaux de La Caisse et tous les mois un rapport spécial et détaillé est lu aux séances mensuelles des directeurs, sur les diverses transactions qui ont eu lieu. L'allocation annuelle de \$5,000.00 a été distribuée, comme par le passé, aux Institutions charitables de Québec.

En terminant nous aimons insérer dans notre présent rapport un des paragraphes du rapport de l'an dernier, ainsi conçu : Il n'est pas hors de propos de mentionner que quoique le but principal de la Caisse d'Economie soit de recevoir des dépôts, à intérêts, la loi lui permet de faire des opérations d'une institution de crédit mobilier, en faisant des prêts ou avances, sur billets, aux personnes qui donnent des sûretés collatérales, telles que débentures du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, des corporations municipales, des compagnies incorporées, ou sur des actions